



Lycée Le Corbusier

15 rue Lixenbuhl

67404 ILLKIRCH

03 88 66 87 66

ce.0672198a@ac-strasbourg.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE
Section d'Excellence Sportive
RUGBY
2024-2025

A retourner **complet** au
secrétariat de scolarité du lycée
au plus tard le
Vendredi 29 MARS 2024
(voir modalités à l'intérieur du dossier)



MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE
RUGBY 2024-2025

Date de limite de dépôt du dossier :

VENDREDI 29 MARS 2024

Objectifs de la section :

La Section d'Excellence Sportive Rugby a pour vocation d'accompagner les meilleur.e.s jeunes rugbymen et rugbywomen du territoire dans un double projet, professionnel et sportif. Pour cela ils et elles doivent concilier perfectionnement sportif et réussite scolaire. Sans que l'un ne se fasse au détriment de l'autre.

Après le baccalauréat, selon leur motivation et leur potentiel, les jeunes devront être capables, soit de poursuivre un cursus scolaire dit « classique » soit d'intégrer une filière « sport de haut niveau ».

C'est une section exigeante qui demande une organisation rigoureuse du temps de l'élève et une très grande implication.

Les sections sportives (féminines et masculines) sont labellisées « Section d'Excellence Sportive ».

- ⇒ ***Le recrutement est départemental ; seuls les élèves du département du Bas-Rhin peuvent donc postuler***
- ⇒ ***La qualité de la formation est reconnue et vient placer la structure à l'interface des pôles et des sections d'établissement***

Conditions générales d'admission :

- Dossier d'inscription à retourner **COMPLET** par courrier ou déposé directement à :

Lycée Le Corbusier
Secrétariat de scolarité
Candidature Section d'Excellence Sportive rugby
15 rue Lixenbuhl
CS 10133
67404 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN CEDEX

- Obtenir une décision d'orientation « **favorable** » de l'équipe pédagogique de troisième pour un **double cursus scolaire/sportif, en voie générale et technologique.**
- Obtenir un avis « **favorable** » **des commissions « sportive » puis « scolaire »** qui se réuniront en mai, pour statuer sur les dossiers de candidatures.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale (voir p. 10-11 du dossier rempli par un médecin du sport **consulté avec un électrocardiogramme**).
⇒ *Médecin du sport agréé avec ECG du CD67 : Julien FEURER Centre Medico Sportif de la Meinau.*
- Être **licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Rugby** au cours de la saison 2024-2025 et **licencié UNSS** au **lycée le Corbusier** (démarche à réaliser lors de l'inscription administrative au lycée – fin mai / début juin).

Modalités du recrutement :

- **Au niveau sportif :**

Une journée de détection aura lieu le **mercredi 17 avril 2024**. Les joueurs seront testés sur des compétences athlétiques ainsi que sur leurs compétences rugby. Un entretien aura également lieu lors de cette journée.

- **Au niveau scolaire :**

Une commission d'admission composée de l'équipe pédagogique du Corbusier, donnera un avis sur l'admission des candidats en établissant une hiérarchie des candidats.

- **Avis définitif :**

Début mai 2024 une commission mixte (responsables sportif et scolaire), présidée par le chef d'établissement du lycée Le Corbusier ou de son représentant, fixera la liste définitive **qui sera proposée** à la **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Bas-Rhin (DSDEN 67) pour admission**.

C'est la DSDEN 67 qui établira et validera la liste définitive des futurs élèves de la Section d'Excellence Sportive scolaire rugby. Cette décision n'est pas de la compétence du chef d'établissement. Les résultats seront diffusés fin juin, selon le calendrier académique.



Vous devez obligatoirement mettre en vœux numéro 2 votre lycée de secteur en cas de refus d'admission à la section d'excellence rugby.

	Au lycée	Au centre sportif
Organisation	Les élèves de la Section d'Excellence Sportive seront regroupés, dans la mesure du possible, dans une même classe (selon option), afin de leur permettre de concilier sport et études, mais également en vue de bénéficier d'un emploi du temps aménagé. Ils doivent participer à tous les enseignements obligatoires. Ils peuvent suivre trois régimes : Externe / Demi-pensionnaire / Interne	Les stagiaires auront 2 séances de 1H30 de préparation physique, ainsi que 4 entraînements spécifiques rugby d'1h après les cours, chaque semaine <i>(selon la mise en œuvre et les possibilités ouvertes dans les emplois du temps en lien avec la scolarité suivie)</i>
Contact	<u>Secrétariat de scolarité :</u> 03.88.66.87.43 scolarite.lecorbusier@ac-strasbourg.fr	M. Benjamin Foulon b-foulon@hotmail.fr 07.86.09.08.79
Intervenant	M. MANDRY , Coordinateur de la Section d'Excellence Sportive Rugby masculine (professeur E.P.S) M. LICHTLE , responsable des Etudes (professeur E.P.S) M. LAGOUEYTE , professeur principal seconde (professeur de Sciences Physique-Chimie)	Benjamin FOULON , DEJEPS, responsable sportif de la Section d'Excellence Sportive scolaire, entraîneur de la section Guy TRAUT , DEJEPS, entraîneur de la section Hans GROBLER , en cours de formation DEJEPS, entraîneur de la section Rafael CORDIER , BF optimisation, enseignant d'EPS, préparateur physique de la section.
Service de santé scolaire et médical	Mme LACANAL (Infirmière scolaire) Mme SIGNOLET (Infirmière scolaire)	Dr FEURER (Médecin du sport) M. LUDWIG (Kinésithérapeute)

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE
RUGBY 2024

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE SPORTIF

NOM : **PRENOM :**
Date de naissance : / / 20..... **Lieu de naissance :**
Tel portable : - - - -
Adresse mail :
Numéro affiliation FFR :
Mutuelle complémentaire :
Taille tee-shirt : **Taille pantalon :**

COORDONNÉES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL :

N° & Rue :
Complément éventuel :
CP : **Ville :**
Tel domicile : - - - -
Nom – Prénom Père :
Profession :
Adresse mail :
Tel portable : - - - -
Nom – Prénom Mère :
Profession :
Adresse mail :
Tel portable : - - - -

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom :
Lien avec l'élève :
Adresse mail :
Tel portable : - - - -

À joindre obligatoirement

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Attestation de sécurité sociale | <input type="checkbox"/> Attestation mutuelle complémentaire |
| <input type="checkbox"/> Photocopie de la pièce d'identité | <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité récente |

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE RUGBY 2024
RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Année scolaire	Classe	Etablissement	Moyenne générale
2022-2023			
2023-2024			

Projets d'orientation et professionnel envisagés (à remplir par l'élève)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Situation scolaire rentrée 2024 (en cas d'admission à la section)

Option(s) souhaitée(s) → MSIAD SNT EURO trilingue

Langues vivantes A →

Langues vivantes B →

Régime demandé → Externe Demi-Pensionnaire Interne

ATTENTION :

Être stagiaire de la section rugby est considéré comme une option lourde et ne sera pas compatible avec toutes les options que propose l'établissement → Voir plaquette du parcours de formation du lycée (en ligne sur : www.lyceelecorbusier.eu).

À joindre obligatoirement

- Bulletin 3^{ème} trimestre 2022-2023
- Bulletins 1^{er} trimestre 2023-2024
- Bulletin du 2^{ème} trimestre 2023-2024 si déjà disponible (fournir un relevé de notes dans le cas contraire)

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE RUGBY 2024
RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Saison sportive	Club	Catégorie de jeu	Résultats de l'équipe
2021/2022			
2022/2023			
2023/2024			

Sélections ou stages éventuels :

.....

Poste actuel : Poste souhaité :

Taille : Poids : Pointure :

Pourquoi choisir la Section d'Excellence Sportive Rugby portée par le lycée Le Corbusier en partenariat avec le CRIG (à remplir par l'élève) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE RUGBY 2024
RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Médecin traitant :

Adresse :

.....

Téléphone : - - - - / - - - -

Problème médicaux éventuels :

.....

.....

.....

Traitements éventuels :

.....

.....

.....

Antécédent(s) de blessures (luxation, entorse, fracture...) :

.....

.....

.....

Interventions chirurgicales :

.....

.....

.....

Autre (allergie, semelles, correction visuelle, scoliose...) :

.....

.....

.....

<p>AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</p> <p>DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE</p>

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles de l'élève				
Respect des camarades				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Ecoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'équipe pédagogique sur les résultats scolaires, le comportement de l'élève, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter un emploi du temps dense :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du professeur principal : Signature :

- Capacité à suivre un double cursus sport/étude :** **Avis très favorable**
- Avis favorable**
- Avis réservé**
- Avis défavorable**

Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

.....

.....

.....

Avis, le cas échéant, du chef d'établissement :

.....

.....

.....

Cachet et signature du chef d'établissement :

CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE

Je soussigné (e), Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour :

Et qu'il/elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du rugby, dans le cadre d'une Section d'Excellence Sportive (entre 4h et 10h de sport par semaine en plus de l'EPS et du rugby en club).

Observations éventuelles :

.....
.....
.....

Date : / 2024

Nom et signature du Médecin du Sport :



Joindre obligatoirement un électrocardiogramme datant de moins d'un an.

Suivi en cours d'année solaire

M / Mme représentant(e)
légal(e) de s'engage à faire
suivre un examen par un médecin titulaire du CES de médecine du sport à la rentrée scolaire
puis deux visites chez le médecin traitant au cours de l'année scolaire pour préserver la santé
de mon enfant et assurer un suivi médical régulier.

Date :2024

Nom et signature du représentant légal :

**FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE RUGBY**

Nom & Prénom :	Discipline pratiquée :
Date de naissance :	Nombres d'heures :
Domicile :	Surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Double surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Antécédents médicaux :	Autre discipline pratiquée :
Antécédents chirurgicaux :	
Traitement en cours :	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Évaluation de la croissance et de la maturation : Examen morpho-statique et anthropométrique Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	
Conseils diététiques (si besoin)	

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles du joueur				
Respect des partenaires				
Respect des arbitres				
Respect des éducateurs				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Ecoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'entraîneur du club sur le comportement du joueur, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter une charge d'entraînement soutenue :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de l'entraîneur principal : Signature :

- Capacité à suivre un double cursus sport/étude :**
- Avis très favorable**
 - Avis favorable**
 - Avis réservé**
 - Avis défavorable**

Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

.....

.....

Avis éventuel du président du club :

.....

.....

Signature du président du club :

CHARTRE DE L'ÉLÈVE JOUEUR EN SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE RUGBY



Préambule

Lorsque le stagiaire intègre la Section d'Excellence Sportive rugby, il/elle adhère librement à une somme de valeurs et de représentations qu'ont fait vivre avant lui les hommes et les femmes qui l'ont précédé dans le Centre de Rugby Régional. Ce sont ces valeurs qui doivent guider son quotidien en tous lieux et en tout temps, dans le temps scolaire, durant les entraînements mais aussi en dehors. Dessinant une culture et une éthique irréprochable, cette charte doit permettre à chaque stagiaire de bien appréhender le sens de la participation à la Section d'Excellence Sportive Rugby du Bas-Rhin.

Article 1 – Règle générale

La vie communautaire dans les installations mises à la disposition des stagiaires de la Section d'Excellence Sportive rugby exige un strict respect des personnes (joueurs, entraîneurs, professeurs, personnels d'entretien et d'éducation...), des locaux et des horaires.

Article 2 – L'Esprit

Les membres de la Section d'Excellence Sportive rugby représentent le haut niveau départemental et à ce titre s'engagent à adopter un comportement irréprochable :

- dans l'établissement scolaire
- à l'internat
- aux entraînements
- en compétition
- dans la vie citoyenne

L'esprit sportif et les valeurs humaines du rugby qui l'accompagnent se situent au-dessus de toute considération de sexe, d'origine d'opinions politiques ou religieuse. **Toute atteinte à l'image de la Section d'Excellence Sportive rugby par un comportement déplacé donnera lieu à des sanctions.** À ce titre, **aucun acte de bizutage ne sera toléré.**

« Le bizutage est le fait d'amener une personne à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif, quel que soit le lieu où elles se déroulent. Le bizutage est un délit, puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7.500 € d'amende, et ce, que la victime soit consentante ou non. »

Article 3 – Entretien

Les locaux mis à la disposition des stagiaires doivent être utilisés respectueusement selon leur destination propre et entretenus par les usagers. Les internes sont également responsables du bon état de leur chambre. Aucun jeu de ballon n'est autorisé dans l'enceinte de l'établissement hors encadrement, qui plus est, dans les bâtiments.

Article 4 – Matériel

Les stagiaires sont responsables du matériel mis à leur disposition dans le cadre de la Section d'Excellence Sportive rugby. Il leur appartient d'en assurer le rangement. Ils doivent avoir une tenue adaptée (été et hiver) à leur pratique ainsi qu'une gourde. Tout joueur/joueuse se rendant à l'entraînement sans sa gourde personnelle (mesure d'hygiène et d'éducation à la santé d'un sportif) ou une tenue adaptée à la pratique en sécurité du rugby (protège dent, chaussures adaptées...) ne sera pas accepté(e).

Article 5 – Santé

Tout joueur/joueuse blessé(e) ou malade doit obligatoirement en informer les entraîneurs et responsables de la section. Il/elle doit avoir le souci de se soigner et de retrouver ses moyens le plus rapidement possible. Il/elle ne pourra reprendre l'entraînement et la compétition qu'après avis de son médecin traitant respectif.

Les compléments alimentaires sont strictement interdits au sein de l'établissement sauf s'ils sont prescrits par le médecin traitant ou le médecin du sport. Une ordonnance sera déposée à cet effet, le cas échéant, auprès du service de santé scolaire de l'établissement.

Article 6 – Résultats

Le double projet (scolaire et sportif) est le pilier de la formation.

Le sérieux et l'assiduité en classe et aux entraînements sont donc obligatoires. Toute absence ou contre-indication médicale doit être signalée et justifiée aux responsables de la Section d'Excellence Sportive rugby. Des résultats scolaires ou sportifs non conformes aux attentes peuvent se traduire par la suspension d'entraînement voire par le renvoi définitif de la Section d'Excellence Sportive rugby.

Article 7 – Compétition

Chaque stagiaire se doit de participer aux rencontres UNSS, de son club et d'honorer les sélections auxquelles il/elle a été appelé(e). Un joueur/joueuse blessé(e) doit se conformer à l'avis du médecin de la Section d'Excellence Sportive rugby avant de reprendre la compétition.

Article 8 – Statut du stagiaire

Le stagiaire de la Section d'Excellence Sportive rugby bénéficie d'un statut particulier au sein du lycée. La Charte ne rend pas compte de l'ensemble des situations qui peuvent être vécues au sein de cette section. Néanmoins, chaque stagiaire doit savoir l'appliquer avec discernement et droiture, à l'image de ce que l'on attend d'un sportif de haut niveau.

Article 9 – Maintien de licence au sein du club de provenance

Afin de maintenir un cadre stable autour du joueur, il est demandé aux stagiaires inscrits à la section de conserver leur licence fédérale au sein du club de rugby fréquenté lors de son inscription. Cette demande prend effet à la date d'entrée en Section d'Excellence Sportive et perdure jusqu'à la date de sortie de la structure, en fin de scolarité.

Article 10 – Sanctions

De mauvais résultats en raison d'un manque de travail ou d'investissement, un comportement inadapté en classe, le manquement aux prescriptions du Règlement Intérieur du Lycée, de l'internat et/ou de la Charte de la Section d'Excellence Sportive peuvent conduire à des punitions ou sanctions prévues dans le règlement intérieur du lycée. Le vol, la consommation de drogues, ou d'alcool, le bizutage au sein de la Section d'Excellence Sportive rugby sont assimilés à des fautes très graves et entraîneront l'ouverture d'une procédure disciplinaire et le renvoi de la Section d'Excellence Sportive rugby du contrevenant. Un système de carton fictif (blanc – jaune – rouge) est mis en place pour rendre lisible les manquements aux règlements et pourront justifier une suspension ou une exclusion des sélections.

Date : / 2024

Nom & Prénom du joueur :

Signature du joueur :

Signature des parents ou responsable légal :

(Précédée de la mention « **lu et approuvé** »)

(Précédées de la mention « **lu et approuvé** »)

Autorisation de droits à l'image

Dans le cadre des entraînements de la Section d'Excellence Sportive, les élèves peuvent être amenés à être

- Filmés sur des séquences collectives ou des séquences individuelles.
- Avoir un prélèvement de certaines de leurs données personnelles : fréquence cardiaque, degré de fatigue, indicateurs de performance chiffrés.

Les prises vidéos seront postées sur une chaîne YouTube privée, auquel les joueurs auront uniquement accès grâce à un code de connexion. Ces vidéos seront complétées par les vidéos de matchs le week-end qui ont pour objectif de permettre aux joueurs d'analyser leur niveau de jeu et leurs priorités de travail. Les joueurs s'engagent à ne pas diffuser le code de connexion ni les vidéos qui seront postées sur ce compte privé.

Les données de performances personnelles ne seront traitées que par les éducateurs sportifs en charge de la Section d'Excellence Sportive. Elles doivent permettre d'adapter la charge de travail et d'identifier les besoins des joueurs, afin d'avancer de manière plus individualisée dans la programmation des séquences de travail.

Je soussigné(e)
responsable de..... scolarisé(e) au lycée Le Corbusier et
joueur de la Section d'Excellence Sportive, l'autorise tout au long de son parcours dans la section
d'excellence, à :

- être filmé et voir cette vidéo postée sur un compte privé *YouTube*
- avoir un relevé de ses données personnelles : fréquence cardiaque, repères de fatigues, indicateurs de performance, et à les stocker dans un *Google drive* accessible uniquement par les joueurs et les éducateurs en charge de la Section d'Excellence Sportive.

Fait à :

Le :

Signatures du (des) responsable(s) légal / légaux :

<p style="text-align: center;"><u>Mémo des documents à retourner pour que le dossier soit considéré comme étant complet</u></p>
--

Sur le plan scolaire :

- Les trois derniers bulletins
- La fiche de renseignements scolaire
- L'avis de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine

Sur le plan Sportif :

- La fiche de renseignements sportifs
- L'avis de l'entraîneur du club d'origine

Sur le plan médical :

- Un certificat médical de non-contrindication de la pratique du rugby y compris en compétition
- Un électrocardiogramme datant de moins d'un an
- La fiche médicale en vue de la scolarisation au sein de la Section d'Excellence Sportive rugby

Sur le plan Administratif :

- La fiche de renseignements administratifs
- La charte de la Section d'Excellence Sportive signée
- Une attestation de sécurité sociale
- Une attestation de mutuelle complémentaire
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- 1 photo d'identité
- Autorisation de droit à l'image